Image not found or type unknown

Litige avec garagiste -voiture en panne après reparation-

Par **Nguyen thanh vo**, le **12/07/2017** à **04:36**

Bonjour à tous

Mon problème est relativement simple.
Propriétaire d une dacia sandero achete d occasion qui fonctionnait parfaitement en mode gpl. Désireux de l entretenir correctement et au Vu de son kilométrage, je décide de faire le tour des renault de ma région pour obtenir des devis. Une agence pas trop loin de mon domicile attiré mon attention, me proposant le forfait d entretien des 180000 kms du gpl à un prix bien inférieur aux autres(changement des Deux filtres et réglage des culbuteurs). Rdv de pris je depose mon vehicule et lz recupere le soir meme. Premiere surprise, de 175 euros prévus initialement, et sans m en aviser du prix je constate sur ma facture une prestation liée au réglage des soupapes (environ 225 euros) étonné je dis au garagiste que jben avais pas demande cela et que j avais juste demande l entretien des 180000 kms. Il me réponds simplement qu on s était mal compris et que le réglage était nécessaire. N ayant pas prévu il me fait une grande preuve de confiance et décide de me faire Credit sur Deux mois. Premiere moitié de la facture versée je repars avec mon vehicule, 500 mètres apres je tombe en panne et ne peut strictement plus utiliser mon gpl. Appeler en urgence ils viennent me dépanner. Garde le vehicule 3 jours sans compter le we. Je précise toute fois que j ai eu un vehicule de prêt qui me faisait plus peur qu autres choses. Durant ces jours on m appelle une fois pour me dire c est du aux bougies, qu ils ont commande et change sans mon avis mais me suis dis si c pour l efficacité autant les faites. Une fois le changement effectué le problème toujours pas résolu , pas moyens de rouler en gpl. Le garagiste décide alors de commander la bobine d allumage et les fils, mais toujours pas d amélioration. Démonte cette bobine et remets l original. Je recupere ce vehicule et fait comprendre que ce n est pas normal que je lui remets un vehicule qui fonctionnait parfaitement en mode gpl meme si celle ci broute un peu ... et c est pour cette raison que j ai accepter son devis. Dans une folie le garagiste me dit de reprendre mon vehicule et que des problèmes il en voulait pas me hurle dessus alors que d autres clients attendaient. Il me dit qu il va me faire un avoir pour la moitié de la premiere facture et que je devais lui régler celle des bougies. Chose que j ai faite et je suis reparti du garage avec un vehicule qui en rentrant fonctionnait parfaitement en gpl et en ressortant plus du tout avec 320 euros en moins. Ma question : que PUis je faire contre ce garagiste ? Merci pour vos reponses

Par **Refas**, le **26/10/2017** à **18:32**

Voilà mon fils il ramene la voiteur chez Norauto à Metz ce dernier qui lui a rendu la voiteur allumé avec la clés bloque sur la serrure du volant arrive Che lui pas moyen de la retirai il était obliger de force la clé ses casse il et fautive et renier tout

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés